



INSTITUT TECHNOLOGIQUE



FENÊTRES BOIS



CERTIFICAT NF

FENETRES ET PORTES-FENETRES BOIS
A LA FRANÇAISE

SOPRANO

FCBA atteste la conformité des produits mentionnés sur le présent certificat au référentiel de certification NF297 dans sa version en vigueur dans les conditions prévues dans celui-ci et ses documents associés.

En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification et FCBA accordent respectivement à :

La société MENUISERIES ELVA
7 LA MARRONNIERE
FR- 85260 LES BROUZILS

Usine de FR- 85260 LES BROUZILS

le droit d'usage de la marque NF FENETRES BOIS et de la marque ACOTHERM pour les produits objets de ce certificat, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Certificat d'admission n° 1460/2003 du 29 octobre 2003
Certificat d'extension n° 297.20.020 du 06 avril 2020
(Annule et remplace le certificat n° 297.18.013 du 22 mars 2018)

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en cours de validité peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.fcba.fr/sites/default/files/produit_certification/documents/liste_nf297.pdf
pour en vérifier sa validité.

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

(Option NF Conception et Performance)

Conception : Conforme selon DTC N°20.005.297

Classement A* E* V* :

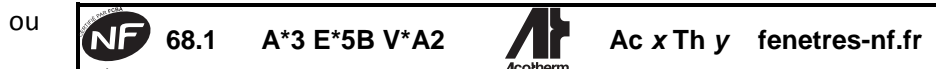
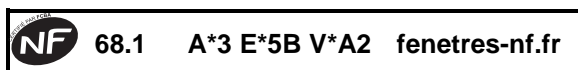
- Fenêtres : A*3 E*5B V*A2
- Portes-fenêtres : A*3 E*5B V*A2

Forces de manœuvre : Classe 1

Endurance : Classe 2 avec 14 mm de verre

Acoustique et thermique : Classes en page 4

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



x et y selon tableaux ACOTHERM

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant (FCBA) :

Cécile OMS

Tél. : 05.56.43.63.00

Courriel : NF297@fcba.fr

Pour FCBA,
Le Directeur Certification
Alain HOCQUET



ACCREDITATION
N° 5-0011
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

MENUISERIES CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées, et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-après doivent comporter la marque NF ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 68.1

1. MARQUE NF :

1.1. CONCEPTION CERTIFIÉE :

La conception des menuiseries bois répond aux spécifications suivantes du référentiel NF 297 issues des normes NF P 23-305 et XP P 20 650-1 et 2 :

- **Classe d'emploi des bois** : essence de bois non purgée d'aubier compatible avec une classe d'emploi 3.2 avec traitement de préservation pour un usage en France métropolitaine. Essence utilisée : LIMBA.
- **Carrelets** : bois massif.
- **Panneaux de soubassement** : panneaux en bois massif en LIMBA.
- **Finitions** : produits conformes aux normes en vigueur. Systèmes de finition sous certification :
 - LIMBA – Protection provisoire transparente et/ou opaqueLe délai de recouvrement maximum des finitions provisoires transparentes est de 3 mois, celui des finitions provisoires opaques est de 6 mois.
- **Vitrage** : vitrage certifié CEKAL ou issu d'une unité de fabrication bénéficiant d'un droit d'usage dans le cadre d'une certification du vitrage isolant.
- **Colles et mastics, profils d'étanchéité entre ouvrant et dormant, quincailleries, Profils métalliques** : produits conformes aux normes en vigueur.
- **Seuils et pièces d'appui autre que du bois** : seuil en aluminium.
- **Profils bois sur ouvrants et dormants, entailles d'entrées d'air, assemblages d'angles, mise en œuvre des vitrages** : conception conforme.
- **Caractéristiques mécaniques (contreventement, torsion statique, sécurité à la manœuvre, efficacité des arrêts d'ouverture, allèges n'assurant pas la sécurité des personnes)** : caractéristiques conformes.

1.2. PERFORMANCES CERTIFIÉES :

La certification NF des menuiseries objet du présent certificat porte sur les performances suivantes :

- Perméabilité à l'air (A*), Étanchéité à l'eau (E*), Résistance au vent (V*).
- Forces de manœuvre.
- Endurance.

Les classes obtenues pour ces caractéristiques sont indiquées en page 1 du présent certificat.

- **Entrées d'air**

Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée » ou CSTBat 35 « Ventilation Hygroréglable ».

- **Grille dimensionnelle maximale (sans allège)**

Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifié et dans les situations pour lesquelles la méthode A de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la classe 3 pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- Tableau pour des mises en œuvre en neuf.
- Passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormant.

Type	H x L tableau (en cm)	S max (en m ²)
Fenêtre 1 vantail	175 x 80	2,10
Fenêtre 2 vantaux	175 x 140	3,67
Fenêtre 3 vantaux	155 x 240	5,58
Porte-Fenêtre 1 vantail	225 x 80	2,70
Porte-Fenêtre 2 vantaux	225 x 150	5,06
Porte-Fenêtre 3 vantaux	225 x 240	8,10

Les performances A*E*V* certifiées sont valables dans la limite d'une surface inférieure ou égale à S max, avec la justification du maintien de la performance V* pour une dimension supérieure à H et/ou L sur la base d'un essai A*E*V* ou d'une note de calcul du titulaire.

2. **MARQUE ACOTHERM**

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique ne vaut que pour les fenêtres équipées en usine conformément aux rapports d'essais acoustiques.

Dans le cas de menuiseries équipées d'entrée d'air, le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique tient compte de l'influence du dispositif d'entrée d'air certifié incorporé en usine ou mis en place durant le chantier.

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique est sans valeur pour les menuiseries auxquelles un dispositif traversant est incorporé après leur sortie d'usine, hormis le cas des éléments déjà certifiés.

La hauteur limite entre une fenêtre (F) et une porte-fenêtre (PF) est fixée à 1,88 m hors tout.

Les caractéristiques ACOTHERM sont valables uniquement pour les fenêtres certifiées au paragraphe précédent et décrites ci-après.

2.1. ACOUSTIQUE :

Type	Ac ($R_{A, tr}$ en dB)	Composition vitrage	Entrée d'air	Panneau de soubassement
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française	Ac1 (F : 28 dB)	4/16/4	Sans	Sans
	Ac1 (PF : 29 dB)	4/16/4	Sans	Type A
	Ac1 (PF : 31 dB)	6/14/4	Sans	Sans

2.2. THERMIQUE :
2.2.1. Définition du vitrage

Ug ($W/(m^2.K)$)	Composition vitrage	Émissivité de la couche	Type de remplissage	Taux de remplissage
1,1	4/16/4	$\epsilon = 0,03$	argon	90%
	6/14/4		argon	90%

2.2.2. Ouverture à la française

Définition menuiserie			Vitrages utilisés		
Type	Th	Uw ($W/(m^2.K)$)	Panneau de soubassement	Ug ($W/(m^2.K)$)	Type espaceur
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française	Th 8	PF : 1,9	Type A	1,1	(1)
	Th 9	F : 1,7 PF : 1,7	Sans	1,1	(1)
	Th 10	F : 1,6 PF : 1,6	Sans	1,1	(2)

(1) espaceur aluminium

(2) espaceur TGI Spacer (TECHNOFORM) ou espaceur Swisspacer Ultimate (feuille inox) (SWISSPACER).